



Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap.

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui suit les évolutions des marchés financiers
- au moyen un portefeuille mixte composé principalement d'actions, mais aussi d'obligations de différents pays et secteurs
- pour constituer un capital potentiel supplémentaire pour votre pension

Mais:

- sans échéance préalable
- sans protection du capital
- sans rendement fixe et sûr

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose Belfius Pension Fund High Equities High Equities

Grâce au compartiment Belfius Pension Fund High Equities High Equities, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des valeurs individuelles.

Information produit

(*) Un fonds d'investissement (également appelé 'fonds commun de placement' ou 'FCP') est un produit financier qui vous permet d'investir selon une stratégie déterminée dans un portefeuille de titres (actions, obligations,...). Les fonds comportent des risques et des frais. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).

Politique d'investissement

Principaux actifs traités:

Actions et obligations répondant aux conditions fixées par la réglementation en matière d'épargne-pension.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant les actions et à surperformer la valeur de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. A ce titre, le fonds pourrait temporairement investir minoritairement en actions.

Le fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées et qui collaborent avec des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs. Le processus d'analyse et de sélection s'accompagne également d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Plus de détails sur le processus ESG appliqué sur ce fonds sont repris dans le Code de Transparence disponible sous : <https://www.belfiusip.be/fr/esg/index.aspx>.

Le fonds peut uniquement recourir aux produits dérivés dans un but de couverture du risque de change.

Valeur de référence: 30% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return) + 49% MSCI EMU (Net Return) + 10.5% MSCI World ex EMU (Net Return) + 10.5% MSCI EMU Small Cap (Net Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers du compartiment ou les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera limitée à modérée, à savoir comprise entre 0.5% et 3%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 5 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

La politique d'investissement a été reprise du Document d'informations clés (Key Information Document, KID).

Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations reprises aux pages suivantes et donne une image fidèle de la réalité en date du 08-04-2024.

Belfius Pension Fund High Equities High Equities

Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap.

ISIN: BE0159537696

Le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Belfius Pension Fund High Equities High Equities

Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap.

ISIN: BE0159537696

SOUSCRIPTION

Prix de souscription minimum: 25 EUR.

De plus, vous avez la possibilité d'effectuer des versements supplémentaires via un ordre permanent, afin d'étaler vos paiements sur toute l'année.

Type d'actions: Actions de capitalisation (plus-value ou moins-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus ou moins élevée qu'en cas d'achat).

Durée: indéterminée, mais des versements ne sont possibles que jusqu'à l'année de vos 64 ans.

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire: calculée et publiée chaque jour - publication sur le site Internet de BeAMA (beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire) ainsi que sur belfius.be/fonds.

COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

COÛTS DE TRANSACTION

Frais d'entrée:

3%

Frais de sortie: aucun

Frais de conversion: Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la conversion. Pas d'application pour ce produits

COÛTS RÉCURRENTS

Coûts récurrents: 1,39%. Les coûts récurrents sont prélevés par le fonds au cours de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations sur les coûts récurrents, vous pouvez consulter le Document d'informations clés (KID) du fonds. Ces coûts récurrents se composent de:

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation: 1,26%

Coûts de transaction: 0,13% tous les coûts de transaction faits par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds.

Swing Pricing: Oui - L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

FRAIS MARGINAUX

Commissions liées aux résultats: Aucun

D'AUTRES COÛTS

Dossier-titres Le dépôt-titres est exempté de droits de garde chez Belfius Banque. Des droits de garde peuvent être réclamés auprès d'autres institutions financières.

DIVERS

Le fonds peut offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les acteurs avec lesquels le fonds collabore. Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations dans votre agence.

FISCALITÉ

- Si vous avez des revenus imposables et que vous payez l'impôt des personnes physiques en Belgique, vous pouvez conclure un épargne-pension.

Depuis 2018, vous pouvez choisir entre un système appliqué 'par défaut' de maximum 1.020 euros avec, en principe, une réduction d'impôt de 30% (max. 306 euros) ou un système de maximum 1.310 euros avec, en principe, une réduction d'impôt de 25% (327,5 euros). Le nouveau système fiscal de 1.310 euros ne génère un avantage fiscal plus élevé que si vous versez au minimum 1.225 euros. Vous devez faire explicitement le choix, chaque année, pour ce deuxième système.

Attention: Si vous avez 55 ans ou plus, vos versements ne peuvent plus être augmentés, afin de vous éviter une taxation désavantageuse.

- Via l'app.Mobile Belfius et Belfius Direct Net, vous pouvez verser jusqu'à 1.020 euros. Vous souhaitez investir jusqu'à 1.310 euros et vous souhaitez avoir plus d'info? Contactez alors Belfius Connect au 02/222 77 37 ou votre agence.
- Vous avez débuté votre épargne-pension avant vos 55 ans? Alors, vous payez, à votre 60ème anniversaire, une taxe favorable de 8%, sur les versements nets capitalisés au taux forfaitaire de 4,75%. Après cette taxe, vous pouvez demander le paiement de votre épargne-pension ou continuer à verser jusque durant l'année de vos 64 ans. Ces versements ne seront plus taxés.
- Vous avez débuté l'épargne-pension après vos 55 ans? Alors, vous payez la taxe de 8% après 10 ans à dater de l'ouverture de votre contrat.
- Vous souhaitez récupérer votre capital plus tôt? Dans la plupart des cas, cela n'est pas avantageux. Vous payez en effet un impôt de 33% (précompte professionnel de 33,31%).

DOCUMENTS

Le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/fonds-sicav/recherche-de-fonds/index.aspx.

Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur belfius.be/belfiusam-synthese-droits-investisseurs. Ce résumé est disponible en français et en néerlandais.

Pour plus d'informations concernant les éventuels aspects ESG, veuillez consulter le supplément au prospectus, le rapport annuel et la [publication d'informations en matière de durabilité \(www.belfius.be/imagingServlet/GetDocument?src=mifid&id=FUNDSINFO_FR\)](http://www.belfius.be/imagingServlet/GetDocument?src=mifid&id=FUNDSINFO_FR).

Nous vous conseillons de lire le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et la fiche produits et de tenir compte de toutes les caractéristiques et finalités de ce fonds, telles que reprises dans ces documents avant de prendre la décision d'investir. Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.

Protection des dépôts: Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est pas protégé par le système belge de protection des dépôts. Il est toutefois couvert par le Fonds de protection des instruments financiers. Pour plus d'informations: belfius.be/dgs.

SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be.

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).

Belfius Pension Fund High Equities High Equities

Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap.

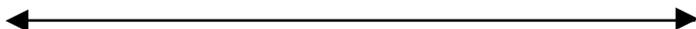
ISIN: BE0159537696

Indicateur synthétique de risque (SRI):

Classe de risque 4. L'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de vous payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le KID ou sur belfius.be/risques-investissements.

Risque plus faible

Risque plus élevé



Dynamic

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits.

RISQUES

La liste des risques ci-dessous n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques applicables au fonds et à tout compartiment du fonds sont disponibles dans le prospectus, le Document d'informations clés (Key Information Document, KID) ou sur belfius.be/risques-investissements.

L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI:

Risque de liquidité

Le fonds peut investir dans des actifs qui ne sont pas facilement négociables sur un marché. Cela peut influencer négativement la vente.

Risque de crédit

L'émetteur peut devenir insolvable, ce qui peut entraîner une perte totale ou partielle de la valeur des actifs du fonds.

Risque de change

Le fonds peut être influencé par les fluctuations des taux de change.

Risque d'inflation

Une hausse de l'inflation peut entraîner une baisse de la valeur des actifs du fonds.

Risque de durabilité

Fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Conditions valables au 08-04-2024.

Ce document est une communication marketing et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable:

Belfius Banque SA - Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles - +32 2 222 11 11 - belfius.be
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 - IBAN BE23 0529 0064 6991 - BIC GKCCBEBB - FSMA n° 19649 A

Une question?

Belfius Connect vous aide avec plaisir: via le bouton rouge sur [Belfius.be](https://belfius.be) ou via Help & Contact dans votre app.

Vous avez votre propre personne de contact? N'hésitez pas à la contacter avec votre question.

Belfius Pension Fund High Equities High Equities



Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap - BE0159537696.

Information sur les frais et fiscalité

Ce document vous fournit des informations sur l'ensemble des frais et des taxes auxquels vous pouvez vous attendre avec ce produit. Il ne s'agit pas d'une publicité. L'information fournie est prescrite par la loi. Nous vous conseillons de lire ces informations pour décider, en connaissance de cause, d'investir dans ce produit ou non.

Aperçu des frais à charge de l'investisseur

Frais de services d'investissement et services auxiliaires

> Frais uniques pour le service

Nous entendons par là tous les frais payés à Belfius Banque au début ou à la fin des services d'investissement fournis, à l'exception des frais d'entrée et de sortie. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais récurrents pour le service

Tous les frais courants qui sont payés de manière récurrente à Belfius Banque pour les services fournis à l'investisseur. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais de transactions (taxes incluses) pour le service

Tous les frais et taxes liés aux transactions et qui sont facturés par Belfius Banque pour le service (frais d'entrée et de sortie, taxe boursière si d'application).

Frais d'entrée

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la souscription. Belfius Banque impute 3% de frais d'entrée pour ce fonds.

Frais de sortie

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la sortie. En cas de vente de ce fonds, Belfius Banque n'impute aucun frais de sortie.

Frais de conversion:

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la conversion. Pas d'application pour ce produits

Frais accessoires pour les services

Des frais occasionnels peuvent être facturés par Belfius Banque (par exemple, des commissions de performance). Pas d'application pour ce produit.

> Frais de services auxiliaires

Tous les frais liés aux services auxiliaires qui ne sont pas compris dans les frais susmentionnés.

Pas d'application pour ce fonds

Belfius Pension Fund High Equities High Equities



Compartment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap - BE0159537696.

Incitations

> Commission de distribution

Nous entendons par là les paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour les services d'investissement que Belfius Banque fournit à l'investisseur. Cette commission s'élève à 0,73321185%.

Frais liés au produit (hors incitations)

> Frais uniques pour le fonds

Tous les frais qui sont imputés par le gestionnaire au début ou à la fin de l'investissement. Pas d'application pour ce fonds.

> Frais récurrents pour le fonds (hors commission de distribution)

Tous les coûts récurrents qui sont déduits du fonds en cours d'année pour sa gestion et son administration. Ils s'élèvent à 0,52678815% et peuvent varier d'une année à l'autre.

> Frais de transaction pour le fonds

Tous les frais de transaction encourus par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds. Ces frais s'élèvent à 0,1303%.

> Frais marginaux pour le fonds

Frais marginaux qui peuvent être imputés par le gestionnaire (par exemple, commissions de performance). Lorsqu'ils sont d'application, ils sont toujours mentionnés dans le prospectus. Pas d'application pour ce fonds.

Fiscalité

Depuis 2018, vous pouvez choisir entre un système appliqué 'par défaut' de maximum 1.020 euros avec, en principe, une réduction d'impôt de 30% (max. 306 euros) ou un système de maximum 1.310 euros avec, en principe, une réduction d'impôt de 25% (327,5 euros). Le nouveau système fiscal de 1.310 euros ne génère un avantage fiscal plus élevé que si vous versez au minimum 1.225 euros. Vous devez faire explicitement le choix, chaque année, pour ce deuxième système.

Attention: Si vous avez 55 ans ou plus, vos versements ne peuvent plus être augmentés, afin de vous éviter une taxation désavantageuse.

Via l'app.Mobile Belfius et Belfius Direct Net, vous pouvez verser jusqu'à 1.020 euros. Vous souhaitez investir jusqu'à 1.310 euros et vous souhaitez avoir plus d'info? Contactez alors Belfius Connect au 02/222 77 37 ou votre agence.

Vous avez débuté votre épargne-pension avant vos 55 ans?

Alors, vous payez, à votre 60ème anniversaire, une taxe favorable de 8%, sur les versements nets capitalisés au taux forfaitaire de 4,75%. Après cette taxe, vous pouvez demander le paiement de votre épargne-pension ou continuer à verser jusque durant l'année de vos 64 ans. Ces versements ne seront plus taxés.

Vous avez débuté l'épargne-pension après vos 55 ans? Alors, vous payez la taxe de 8% après 10 ans à dater de l'ouverture de votre contrat.

Vous souhaitez récupérer votre capital plus tôt? Dans la plupart des cas, cela n'est pas avantageux. Vous payez en effet un impôt de 33% (précompte professionnel de 33,31%).

Belfius Pension Fund High Equities High Equities



Compartiment du fonds commun de placement Belfius Pension Fund High Equities de droit belge, géré par Belfius Asset Management, S.A. de droit belge - Cap - BE0159537696.

Les frais cumulés, leur impact sur le rendement annuel et les pics ou fluctuations de coûts

Les pourcentages dans l'exemple ci-dessous montrent l'impact des coûts sur le rendement annuel en cas de vente. Nous ne tenons pas compte d'une éventuelle moins-value ou plus-value du produit en conséquence d'une baisse ou d'une hausse de la valeur nette d'inventaire (VNI).

Belfius Pension Fund High Equities High Equities (BE0159537696)

Montant que vous voulez investir dans ce produit - Contre-valeur indicative de 990 euros

Frais cumulés et impact sur le rendement annuel

	En cas de vente après 10 ans		En cas de vente après 20 ans		En cas de vente après 40 ans	
Frais de services d'investissement et services auxiliaires	29,70 EUR	0,300 %	29,70 EUR	0,150 %	29,70 EUR	0,075 %
Incitations *	72,59 EUR	0,733 %	145,18 EUR	0,733 %	290,35 EUR	0,733 %
Frais liés au produit (hors incitations)	65,05 EUR	0,657 %	130,10 EUR	0,657 %	260,21 EUR	0,657 %
Total	167,34 EUR	1,690 %	304,98 EUR	1,540 %	580,26 EUR	1,465 %
(dont les taxes) **	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %

* Paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour le service d'investissement que la banque fournit à l'investisseur.

** Ce poste ne comprend que les taxes liées aux transactions, si d'application (par exemple TOB). Attention : Les autres taxes (par exemple le précompte professionnel et l'impôt final) ne font pas partie de l'aperçu des frais ci-dessus. Vous trouverez plus d'infos sur ces taxes dans le paragraphe Fiscalité ci-dessus.

Les frais forfaitaires éventuels qui ne sont pas liés aux transactions et les frais exceptionnels (par exemple les frais de transferts en dehors de Belfius Banque) ne sont pas repris dans l'aperçu des frais ci-dessus. Pour connaître les tarifs en vigueur, vous pouvez consulter la fiche «Tarifs des principales opérations de placement» disponible sur belfius.be/tarifs et dans votre agence.

Ces pages reflètent fidèlement la réalité en date du 08 avril 2024